



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Filière culturelle

Question écrite n° 46385

### Texte de la question

M. Christian Vanneste appelle l'attention de M. le ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation sur les concours de la fonction publique territoriale relatifs à la filière culturelle, en raison de la diminution constante du nombre de postes ouverts et de l'augmentation incessante du nombre de candidats. Le bilan des dernières listes d'aptitude gérées par le CNFPT relatives aux récents concours de bibliothécaires et d'assistants qualifiés à l'exemple de la spécialité documentation, dont les postes tendent à diminuer inexorablement, laisse, en effet, apparaître une situation alarmante. Ainsi, les taux de lauréat en recherche de poste atteignent plus de la moitié des effectifs dans la filière culturelle (52,3 p. 100), ce qui constitue une menace réelle pour l'avenir de la filière. De plus, l'organisation triennale des concours de la filière représente un handicap majeur pour les personnels concernés, qui sont réduits à une longue et démoralisante expectative. C'est pourquoi il lui demande s'il a engagé une réflexion dans ce domaine afin d'éviter que ne perdure l'existence de listes d'aptitude pléthoriques, composées essentiellement de lauréats de concours externes en quête de poste. Par ailleurs, sachant que ces postes sont répartis par spécialités, dans la limite, d'une part, des deux tiers au moins pour les candidats admis au concours externe et, d'autre part, du tiers restant, au plus, au titre du concours interne, il lui demande quelle initiative il entend prendre pour offrir plus de perspectives aux candidats du concours interne pénalisés par la situation ci-dessus décrite. Il aimerait savoir s'il ne serait pas possible, par exemple, d'augmenter le nombre de places offertes aux concours internes pour autant que les élus favorisent la promotion sociale de leurs personnels, a fortiori, lauréats de concours.

### Données clés

**Auteur :** [M. Vanneste Christian](#)

**Circonscription :** - RPR

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 46385

**Rubrique :** Fonction publique territoriale

**Ministère interrogé :** fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

**Ministère attributaire :** fonction publique, réforme de l'état et décentralisation

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 décembre 1996, page 6546